

N° SPÉCIAL  
novembre 2016  
décembre 2016  
janvier 2017

# Agglo Mag



communauté d'agglomération  
de Saint-Quentin  
UN TERRITOIRE HAUTE FIDÉLITÉ

## En route vers la fusion !

### L'union fait la force !

La **Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin (CASQ)** et la **Communauté de communes du canton de Saint-Simon (C32S)** vont fusionner et donner naissance à une nouvelle communauté d'agglomération le **1<sup>er</sup> janvier 2017**.



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU CANTON  
DE SAINT-SIMON

Le Magazine d'information de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin  
et de la Communauté de Communes du Canton de Saint-Simon

[www.agglo-saint-quentin.fr](http://www.agglo-saint-quentin.fr) • [www.c32s.fr](http://www.c32s.fr)



communauté d'agglomération  
de Saint-Quentin  
UN TERRITOIRE HAUTE FIDÉLITÉ



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU CANTON  
DE SAINT-SIMON

N° SPÉCIAL  
novembre 2016  
décembre 2016  
janvier 2017

Magazine d'information trimestriel  
de la Communauté d'Agglomération  
de Saint-Quentin et de la Communauté de  
Communes du Canton de Saint-Simon

9 Place La Fayette - 02100 Saint-Quentin

Tél. 03 23 62 82 82

agglo-mag@agglo-saint-quentin.fr

Directeur de la publication : Matthieu Gressier

Rédaction : Les directions et services de la  
communauté d'agglomération, Charlotte Lhuillier,  
Vincent Rémy

Crédit photo : Amin Toulors, Fred Emery,  
Luc Couvée, Vincent Rémy

Création graphique : David Stupak, Martin Delfosse

Dépôt légal : À parution

Impression :  IMPRIMERIE

Qualité : Papier couché 100% recyclé

Encre végétale bio

Tirage : 40 000 ex.  IMPRIM'VERT®



Retrouvez-nous jusqu'au 31/12/16 sur :

[www.agglo-saint-quentin.fr](http://www.agglo-saint-quentin.fr)

[www.c32s.fr](http://www.c32s.fr)



## SOMMAIRE

3 Édito

4 En images

6 En bref

8 Actu

10 Dossier  
En route vers la fusion !

22 Agenda

# Édito

## *Une nouvelle ambition se construit*

Cette fin d'année 2016 est marquée par la fusion entre la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin et la Communauté de communes du canton de Saint-Simon qui se concrétisera au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les équipes de nos 2 intercommunalités travaillent depuis des mois à la mise en place de la future organisation. Un nouveau siège, un nouveau nom, des nouveaux délégués, des moyens mutualisés et des nouveaux projets, cette fusion c'est aussi l'occasion d'une nouvelle dynamique pour notre territoire.

L'union fait la force et de nouvelles perspectives vont donc s'ouvrir à cette agglomération : nous nous concentrerons davantage sur les services à la population et aux entreprises, nous mettrons en avant ses atouts économiques et touristiques, nous lui donnerons plus de rayonnement et plus de force.

Ce magazine est la marque de notre volonté de créer une nouvelle intercommunalité qui soit avant tout celle des habitants. Notre souhait, c'est que se forge un véritable sentiment d'appartenance à notre territoire.

Ce premier numéro, consacré à la fusion, s'inscrit dans cette volonté de proximité avec les habitants, avec des informations concrètes sur la vie de notre future agglomération.

Bonne lecture à tous !



Xavier BERTRAND  
Président de la Communauté  
d'agglomération de Saint-Quentin



Roland RENARD  
Président de la Communauté  
de Communes du Canton de Saint-Simon

# L'AGGLO EN IMAGES

Balade en bacôte - Marais d'Isle



Circuit de la Clef des Champs - Clastres



Étang d'Isle - Saint-Quentin



Séance d'aquagym à la piscine Jean Bouin - Saint-Quentin



La crèche de Clastres



Les walabis du Parc d'Isle - Saint-Quentin

## Moins de déchets avec les éco-cocottes



Une poule peut picorer chaque année près de 150 kg de déchets alimentaires et produit environ 150 à 200 œufs par an !

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive et face au succès de la démarche, cette année encore, la Communauté de communes du canton de Saint-Simon a renouvelé l'opération. Le 14 octobre dernier, des éco-cocottes ont été distribuées aux habitants du territoire qui le souhaitaient.

**Deux éco-cocottes sont offertes après signature d'un contrat d'adoption.**

**400 poules ont été adoptées en 2015 dans 263 foyers. En 2017, le dispositif sera étendu au territoire de votre nouvelle agglomération.**



## AGGLO' j'écoute

«AGGLO' j'écoute», un numéro d'appel unique à votre écoute pour tout ce qui relève de l'agglomération :

- Signaler une anomalie sur le domaine public : inondations, engorgements d'un réseau d'assainissement, grille d'égout manquante...
- Obtenir un renseignement : horaires d'ouverture des déchèteries, des piscines, informations touristiques, aides à l'artisanat et aux commerces...

**AGGLO' j'écoute : Tél. 03 23 06 30 06**

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30**

## Le Büro

La Communauté d'agglomération de Saint-Quentin ouvre un nouvel espace convivial et accessible dédié à l'entrepreneuriat et l'innovation. **LE BÜRO – Plug & Work** : Lieu de travail à destination des start-ups, des entreprises innovantes, des jeunes talents d'aujourd'hui et demain, des étudiants, des indépendants.

- 8€ LA JOURNÉE
- 5€ LA DEMI-JOURNÉE
- 99€ LE MOIS

**104, rue d'Isle à Saint-Quentin**

**Tél. 03 23 60 10 45 - [buro@saint-quentin.fr](mailto:buro@saint-quentin.fr)**

**[www.agglo-saint-quentin.fr](http://www.agglo-saint-quentin.fr)**



**le büro**  
plug & work



## L'Amorce

**L'attractivité d'un territoire pour la création ou l'implantation d'entreprises passe par la disponibilité immédiate de locaux professionnels !**

Un espace neuf, modulable et louable a été créé sur le Parc des Autoroutes à Saint-Quentin pour favoriser l'arrivée de nouvelles entreprises qu'elles soient

artisanales, tertiaires ou relatives aux industries légères. Deux modules atelier de 400 m<sup>2</sup> (loués à 40 euros/m<sup>2</sup>/an HT/HC) et 240m<sup>2</sup> de bureaux (110 euros/m<sup>2</sup>/an HT/HC) sont disponibles.

Le site est idéal : proximité des autoroutes et du centre-ville, haute qualité paysagère, fibre optique et bâtiment moderne basse

consommation. Une nouvelle surface de 300m<sup>2</sup> de bureaux est déjà programmée.

**Renseignements auprès de la Direction du Développement Économique :**

**developpement@saint-quentin.fr  
ou Tél. 03 23 06 93 00**



## Nouveau tennis couvert à Montescourt

**Après presque 9 mois de travaux, la Communauté de communes du canton de Saint-Simon se félicite de l'arrivée de ce nouvel équipement sur le secteur.**

Les tennismen vont maintenant pouvoir s'adonner toute l'année à la pratique de leur sport grâce au nouveau terrain de tennis couvert installé sur la commune de Montescourt, à côté des deux courts extérieurs existants.

Cela complétera heureusement les équipements de Jussy et Flavy-le-Martel mis à disposition des amateurs de la petite balle jaune.

## PARC D'ISLE : Travaux de la ferme



2016 • 2016 • RENMENAGEMENT DU PARC D'ISLE

Pour le bien être des animaux et des visiteurs

**LA FERMETTE EN TRAVAUX**

**SEPTEMBRE 2016 / DÉCEMBRE 2016**

RENSEIGNEMENTS : MAISON DE L'ENVIRONNEMENT 03 23 05 06 50

[www.agglo-saint-quentin.fr](http://www.agglo-saint-quentin.fr)






## DE SEPTEMBRE 2016 À DÉCEMBRE 2016

En s'appuyant sur l'attractivité de sa Réserve Naturelle et de ses **500 000 visiteurs par an**, l'agglomération souhaite conforter la dimension animalière du parc d'Isle en aménageant de nouveaux espaces consacrés à des espèces domestiques, sauvages et protégées, créant ainsi avec la ferme un véritable parc animalier.

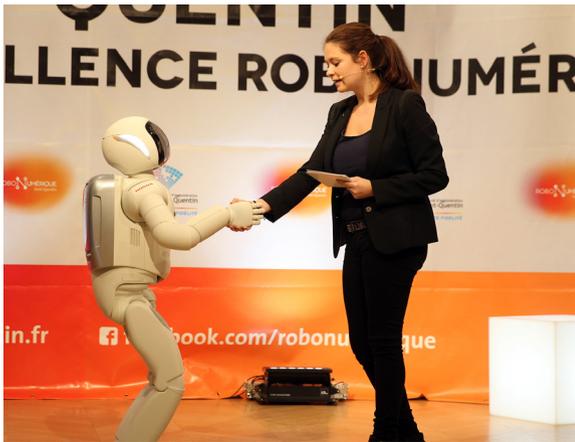
**Ainsi, depuis septembre 2016, les travaux de rénovation de la ferme ont débuté pour environ 3 mois.** Ils sont la première étape du réaménagement paysager et animalier du parc d'Isle de Saint-Quentin. Ces travaux portent sur l'harmonisation des bâtiments existants, la modification des enclos et des cheminements, la création d'un enclos pour lamas et l'aménagement d'une volière à perruches/perroquets.

**Renseignements à la Maison de l'environnement : Tél. 03 23 05 06 50**



## 3<sup>ème</sup> ÉDITION DU SALON DE LA ROBONUMÉRIQUE

23 et 24 novembre 2016 • SAINT-QUENTIN • Palais des Sports Pierre RATTE



**D**epuis 2012, la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin s'est positionnée en pionnière sur la filière robonumérique (robotique, numérique, objets connectés).

En 2014, la 1<sup>ère</sup> édition du salon entièrement dédiée à cette thématique a été un succès, accueillant les grands noms de l'économie robonumérique, des producteurs de robots, des industriels et des investisseurs et ayant abouti à du concret : commande de robots, embauches de jeunes diplômés issus de nos formations robotiques (BTS, licence, master d'ingénieur), incubations et financements de start-ups.

En 2015, les 2<sup>èmes</sup> rencontres de la Robonumérique ont renforcé la place du territoire dans les secteurs de robotique industrielle et agricole et la place de l'agglomération à l'international avec la présence de son Excellence **Yoichi SUZUKI**, Ambassadeur du Japon en France.

L'édition 2016 nous permettra de présenter et démontrer les usages de la Robonumérique au quotidien, que ce soit dans les maisons, les entreprises, les écoles, le domaine agricole... Et les perspectives d'avenir !

Vous pourrez assister et participer à des conférences sur les thèmes «Smart Territoire», «French Tech», «Robotique Industrielle», «Agriculture Connectée», «Commerce Connecté» animées par des conférenciers spécialisés dans chaque domaine.

Renseignements et inscription sur : [www.robonumerique.fr](http://www.robonumerique.fr)



## WE ARE FRENCH TECH !

### LE SAINT-QUENTINOIS FAIT MAINTENANT PARTIE DU RÉSEAU FRENCH TECH !

Ce label permet aux start-ups saint-quentinoises d'intégrer la «French Tech» et de collaborer avec les **acteurs du développement numérique** (chercheurs, investisseurs, collectivités, entrepreneurs, etc).

Les entreprises du saint-quentinois n'en sortiront que plus fortes pour développer leurs atouts dans le domaine de **l'Internet des Objets et de la Robotique** et ainsi accélérer leur reconnaissance nationale et internationale.

Rejoignez-nous sur : [www.saint-quentinfrenchtech.fr](http://www.saint-quentinfrenchtech.fr)



**SAINT-QUENTIN  
FRENCH TECH**

# LA FUSION

## CASQ + C32S - l'union fait la force

C'est parti ! Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la **Communauté d'agglomération de Saint-Quentin (CASQ)** et la **Communauté de communes du canton de Saint-Simon (C32S)** ne formeront plus qu'un seul et même territoire. Une fusion rendue nécessaire par la loi NOTRe qui vise notamment à donner plus de poids à l'intercommunalité dans la Région Hauts de France.

### La loi NOTRe

**L**a loi NOTRe votée en 2015 a porté le seuil minimum de l'intercommunalité à 15 000 habitants. La Communauté de communes du canton de Saint-Simon a donc choisi de fusionner avec un autre territoire, proche de ses compétences et de ses frontières : la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin, moitié rurale et moitié urbaine.

**Ce projet, largement approuvé par les 39 communes**, a été validé par le Préfet et la commission départementale de coopération intercommunale en juillet dernier et aboutira à la création au **1<sup>er</sup> janvier 2017** d'une nouvelle agglomération, plus forte, plus ambitieuse pour ses communes, plus solidaire pour ses habitants.

### De nouveaux élus communautaires

L'agglomération disposera d'un nouveau conseil communautaire composé de **76 élus, issus des conseils municipaux des 39 communes, dont 1 président et 15 vice-présidents**. Cette assemblée sera installée en janvier 2017 et les communes seront représentées ainsi :

- **Saint-Quentin : 36 élus**
- **Gauchy : 3 élus**
- **Pour les 27 autres communes : 1 élu par commune**

Le conseil communautaire vote le budget et met en œuvre toutes les actions qui relèvent de l'agglomération.

# La fusion pour qui?

## « Quelles incidences sur la fiscalité ? »

Les taux de la nouvelle agglomération sont déterminés par la Direction des finances publiques.

La fiscalité de la C32S et de la CASQ étant proches, l'impact de la fusion sera modéré et permettra de voter un budget ambitieux en 2017.

### Les 19 communes de la C32S :

1. ANNOIS 2. ARTEMPS 3. AUBIGNY-AUX-KAISNES
4. BRAY-SAINT-CHRISTOPHE 5. CLASTRES
6. CUGNY 7. DALLON 8. DURY 9. FLAVY-LE-MARTEL
10. FONTAINE-LES-CLERCS 11. HAPPECOURT
12. JUSSY 13. MONTESCOURT-LIZEROLLES
14. OLLEZY 15. SAINT-SIMON
16. SERAUCOURT-LE-GRAND
17. SOMMETTE-EAUCOURT 18. TUGNY-ET-PONT
19. VILLERS-SAINT-CHRISTOPHE



### Les 20 communes de la CASQ :

1. CASTRES 2. CONTESCOURT 3. ESSIGNY-LE-PETIT
4. FAYET 5. FIEULAINE 6. FONSSOMME
7. FONTAINE-NOTRE-DAME 8. GAUCHY 9. GRUGIES
10. HARLY 11. HOMBLIÈRES 12. LESDINS 13. MARCY
14. MESNIL-SAINT-LAURENT 15. MORCOURT
16. NEUVILLE-SAINT-AMAND 17. OMISSY
18. REMAUCOURT 19. ROUVROY 20. SAINT-QUENTIN



	CASQ	C32S	CASQ + C32S APRÈS FUSION
PRÉSIDENT	XAVIER BERTRAND	ROLAND RENARD	À ÉLIRE
NOMBRE D'ÉLUS	46	44	76 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
NOMBRE DE COMMUNES	20	19	39
POPULATION AU 01/01/2015	74 463	10446	84 909
SUPERFICIE (KM²)	157	136,4	293,4
DENSITÉ HABITANTS/KM²	473,3	76,6	299,2

# Les compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2017

39 communes, 85 000 habitants sur 294 km<sup>2</sup>

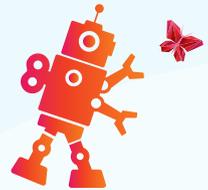
La nouvelle agglomération rassemble toutes les missions de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin et de la Communauté de communes du canton de Saint-Simon.



## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

*L'aggle...*

- ✓ Favorise l'implantation de nouvelles entreprises
- ✓ Les accompagne dans leur développement
- ✓ Offre des opportunités avec ses zones d'activités



## L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

*L'aggle...*

- ✓ Soutient l'innovation et la robonumérique
- ✓ Favorise l'arrivée de la fibre optique
- ✓ S'est vue décerner le label « French Tech »



## LES GENS DU VOYAGE

*L'aggle...*

- ✓ Gère l'aire d'accueil à Saint-Quentin



## LA PETITE ENFANCE ET LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

*L'aggle...*

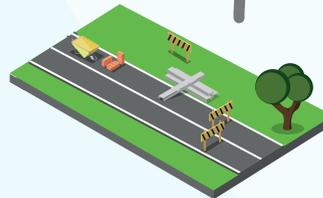
- ✓ Assure le fonctionnement des 2 crèches de **Clastres** et **Aubigny-aux-Kaisnes**
- ✓ Organise les accueils de loisirs sur le territoire de la C32S



## L'ENVIRONNEMENT

*L'aggle...*

- ✓ Entretien les espaces naturels : sentiers, réserve, vallée de la Somme...
- ✓ Sensibilise à son respect et à sa protection
- ✓ Gère les parcs éoliens



## LA VOIRIE

*L'aggle...*

- ✓ Entretien les voiries des zones d'activités et les voies menant à la zone de la Clef des Champs à Clastres

# QUE POUR la nouvelle



## LES

*L'aggle...*

- ✓ Collecte les déchets et assimilés
- ✓ Favorise le tri sélectif et les poubelles jaunes
- ✓ Gère les 4 centres de tri réparties sur le territoire



## L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'HABITAT

*L'agglo...*

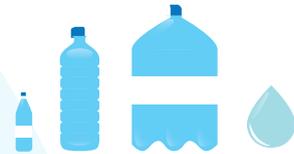
- ✓ Élabore le plan local pour l'urbanisme et l'habitat
- ✓ Instruit les demandes de travaux et de permis
- ✓ Encourage la rénovation énergétique
- ✓ Fixe les objectifs de construction et de rénovation du logement social



## LE TOURISME

*L'agglo...*

- ✓ Assure le développement touristique du territoire via l'office de tourisme du saint-quentinois
- ✓ Valorise les nouveaux projets tels que le parc animalier à Saint-Quentin



## L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

*L'agglo...*

- ✓ Fournit l'eau potable à tous les usagers
- ✓ Gère l'assainissement des réseaux
- ✓ Protège les milieux aquatiques

# FAIT VOUS l'agglo ?



## DÉCHETS

déchets ménagers  
tri sélectif avec les  
poubelles  
échèteries  
sur son territoire



## LA POLITIQUE DE LA VILLE

*L'agglo...*

- ✓ Met en place des actions dans le domaine économique, de l'emploi, du cadre de vie, de la sécurité, pour les 4 quartiers prioritaires de Saint-Quentin



## LES TRANSPORTS

*L'agglo...*

- ✓ Favorise la mobilité sur tout le territoire
- ✓ Développe le transport à la demande
- ✓ Organise le transport des personnes à mobilité réduite
- ✓ Gère les transports urbains à Saint-Quentin
- ✓ Encourage les modes de déplacements doux



## LE SPORT ET LA CULTURE

*L'agglo...*

- ✓ Assure la gestion et l'entretien des piscines
- ✓ Gère l'école de musique et de danse de Clastres
- ✓ Gère le terrain de tennis de Montescourt

## FOCUS SUR LES COMPÉTENCES

Du développement économique à la protection de l'environnement, en passant par la distribution de l'eau, la promotion du tourisme ou encore la collecte des déchets ménagers, la nouvelle agglomération exerce de multiples compétences qui touchent à votre vie quotidienne. Tour d'horizon...

# Développement Économique & Innovation

**A**gir pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises sur notre territoire, c'est le rôle de l'agglomération.

Avec un service dédié au développement économique, l'agglomération est tournée vers l'avenir en développant l'innovation, en soutenant les projets des entreprises et des artisans, en accompagnant les créateurs d'emplois.

Le volontarisme en matière d'innovation s'est notamment traduit par la création de

l'incubateur cloud computing "Le Garage" qui, avec la pépinière d'entreprises Cré@tis, accueille 30 entreprises et 70 personnes pour une douzaine de projets innovants.

Par ailleurs, votre agglomération s'est récemment vue décerner le label "French Tech" par le ministère de l'Économie. Une reconnaissance des activités du territoire liées à l'internet des objets et à la robonumérique. Le label permet de nouvelles perspectives internationales aux start-up locales : financement, innovation, mise en réseau...

## L'agglomération gère **7** zones d'activités

**CASQ** : 6 zones sont déjà implantées dans la communauté d'agglomération de Saint-Quentin : le Parc des Autoroutes, la ZI Rouvroy-Morcourt, la ZA la Vallée, le parc d'activités du Bois de la Chocque, la ZI le Royeux à Gauchy, la Porte d'Isle à Neuville Saint Amand.

**C32S** : ancienne base de l'OTAN rachetée par la Communauté de communes du canton de Saint-Simon en mai 2001, la Clef des champs est aujourd'hui un site clos de 200 ha qui a vu, en 2004, s'élever la 1<sup>ère</sup> ferme éolienne du département et en 2008, la création d'un circuit qui tourne aujourd'hui à plein régime.

La Clef des Champs accueille de prestigieux industriels : **Fédéral Mogul, MBK, Valéo, Massey Ferguson...**

Les 40 ha de foncier raccordables en eau et électricité sont susceptibles d'accueillir de nouvelles entreprises.

### DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À VOTRE SERVICE !

Tél : 03 23 06 93 00

E-mail : [developpement@saint-quentin.fr](mailto:developpement@saint-quentin.fr)



*Le développement économique de l'agglomération c'est...*

- **Près de 6 100 entreprises** et plus de **30 000 emplois** sur le territoire de la CASQ et de la C32S !
- **4 340 000 € d'investissements** en matière économique sur les zones de la CASQ (rénovation des zones d'activités, construction de bâtiments à destination des entreprises...)
- **80 000 € d'aides aux artisans** sous forme de subventions versées chaque année par la CASQ

# Focus sur...

LE TOURISME  
L'ENVIRONNEMENT  
LES DÉCHETS  
LE SPORT & LA CULTURE  
L'EAU & L'ASSAINISSEMENT  
L'AMÉNAGEMENT  
L'HABITAT  
LA JEUNESSE  
LA TÉLÉCOMMUNICATION



## LE TOURISME

### LE TOURISME

L'offre est vaste et l'agglomération est chargée du développement touristique. Première vitrine de votre territoire, **l'office de tourisme du Saint-Quentinois** collabore depuis des années avec les prestataires installés sur la communauté de communes du canton de Saint-Simon : 2 gîtes, 1 camping privé, 1 halte pour pèlerins, sans parler des visites guidées régulièrement organisées du parc éolien de Clastres. L'office de tourisme est donc une porte d'entrée unique sur le territoire avec, **en 2015, pas moins de 144 700 visiteurs accueillis.**

**OFFICE DE TOURISME DU  
SAINT-QUENTINOIS**

3, rue Emile-Zola à Saint-Quentin.

Tél. 03 23 67 05 00

[www.saint-quentin-tourisme.fr](http://www.saint-quentin-tourisme.fr)



## L'ENVIRONNEMENT

L'agglomération assure la **protection et la mise en valeur de l'environnement et de notre cadre de vie**. Elle entretient les nombreux sites naturels de notre territoire :

- **les sources de la Somme** à Fonsomme
- **60 km de chemins de promenades** à pied ou en VTT
- **4 circuits de randonnée**, 2 sentiers botaniques et 2 sentiers nautiques sur la C32S
- **la Réserve Naturelle Nationale des marais d'Isle à Saint-Quentin**, plus grande réserve de France en milieu urbain
- **des balades en bacôves**
- **la vallée de la Somme** et ses zones humides

Deux nouveaux projets : un **parc animalier** au sein du parc d'Isle à Saint-Quentin et un **nouveau sentier nautique spécial "découverte de la Somme"** dans le secteur Saint-Simon

## LES DÉCHETS

L'agglomération assure la **collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés pour tout le territoire**.

La fusion va permettre l'harmonisation des modes de collecte entre les 2 territoires.

**D'ici la fin de l'année, les habitants de la C32S se verront dotés de bacs roulants pour leurs ordures ménagères et pour le tri** en remplacement des sacs jaunes.

Tous les habitants du territoire pourront utiliser les 4 déchèteries du territoire pour y déposer gratuitement, leurs déchets occasionnels, volumineux ou spécifiques :

- Déchèterie Ouest : ZAC la Vallée à Saint-Quentin
- Déchèterie Sud : Route de Chauny à Gauchy
- Déchèterie Nord : Omissy face au canal
- Déchèterie de Clastres, Clef des Champs

Plus d'info :

**Numéro Vert : Tél. 0 800 012 600**

Le jour de collecte de vos ordures ménagères pourra éventuellement changer en fonction de votre commune. Vous serez informés des éventuelles modifications

# LE SPORT & LA CULTURE

## LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS & SPORTIFS

La Communauté d'agglomération de Saint-Quentin développe une activité loisirs et nataoire au travers de **2 piscines** (Jean Bouin à Saint-Quentin et Gauchy) et depuis 2010 avec la **BUL, Base Urbaine de Loisirs**, à Saint-Quentin. La Communauté de communes du canton de Saint-Simon offre quant à elle à ses habitants la possibilité de s'initier à la **danse** et à la **musique** via ses 2 écoles basées au pôle communautaire de Clastres. Et depuis quelques semaines, les habitants peuvent profiter d'un tout **nouveau terrain de tennis couvert** à Montescourt-Lizerolles. La nouvelle agglomération continuera de gérer tous ces équipements et proposera les mêmes prestations et tarifs qu'auparavant.

- **Piscine Jean-Bouin** : rue Gaston-Bachelard à Saint-Quentin. Tél. 03 23 67 56 42
- **Base urbaine de loisirs (BUL)** : rue Lamartine à Saint-Quentin. Tél. 03 23 65 45 35 - [www.vert-marine.com](http://www.vert-marine.com).
- **Piscine Gauchy** : rue de Picardie Tél. 03 23 08 76 98
- **Ecole de musique & de danse du canton de Saint-Simon** : rue du Château à Clastres. Tél. 03 23 63 36 51
- **Tennis à Montescourt-Lizerolles** : complexe sportif James-Dupont (rue Louis Seblin-Prolongée)

# L'EAU & L'ASSAINISSEMENT

## L'EAU & L'ASSAISSEMENT

Parce que l'eau est un bien essentiel à la vie et au développement d'un territoire, **sa gestion demande expertise et rigueur afin d'assurer un service public de qualité 24h/24 tout au long de l'année.**

Jusqu'alors, la production, la distribution et la facturation de l'eau aux abonnés étaient assurées par la communauté d'agglomération de Saint-Quentin pour ses 20 communes. En revanche, au sein de la Communauté de communes du canton de Saint-Simon, la gestion de l'eau est communale (assurée par 3 syndicats et 9 communes).

Après une période transitoire, l'eau et l'assainissement relèveront obligatoirement de la nouvelle agglomération.

**Qualité et performance de ces deux services seront naturellement des enjeux majeurs pour notre nouveau territoire, permettant également de garantir l'égalité entre les usagers et assurer des économies de gestion.**

Pour les abonnés de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin :

**PORTAIL DE L'EAU** : [www.eau.saint-quentin.fr](http://www.eau.saint-quentin.fr)

## L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

L'agglomération détermine pour les communes, via les documents cadre tels que le plan local d'urbanisme intercommunal par exemple, **les zones d'habitat, les espaces à bâtir, les zones à vocation économiques, les espaces agricoles, les réserves naturelles...** et définit les règles de construction et de préservation s'appliquant à chaque zone.

Elle instruit toutes les **demandes de travaux ou permis de construire** des habitants et vérifie que les travaux réalisés sont conformes aux règles de construction. Et ce sont les Maires qui, ensuite, délivrent les autorisations.

La compétence «Aménagement de l'espace communautaire» concerne également les transports : urbains, pour personnes à mobilité réduite, en milieu rural, autant de thématiques en lien avec votre quotidien.

**SERVICE DROIT DES SOLS :**  
Tél. 03 23 06 93 11

## L'ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Le logement figure parmi les préoccupations majeures de l'agglomération. C'est elle qui définit **les objectifs en matière d'habitat, de la construction à la rénovation** aussi bien en matière d'habitat privé que de logement social. Ainsi, elle mène des opérations d'amélioration de l'habitat et gère un service d'aide et de subventions aux habitants pour la rénovation énergétique de leurs logements.

En octobre dernier, l'agglomération a ouvert **le Point info habitat à Saint-Quentin**. Un lieu d'innovation au double avantage : d'un côté, une plate-forme réservée à la rénovation énergétique avec des professionnels à votre service pour effectuer un diagnostic gratuit de votre logement, connaître ses possibilités d'amélioration et de travaux pour réaliser des économies d'énergie. De l'autre, un système d'aide à la réalisation des travaux peut également être proposé.

**POINT INFO HABITAT : 104, rue d'Isle à St-Quentin - Tél. 03 23 60 10 45**

L'AMÉNAGEMENT

L'HABITAT



Focus sur...

# LA JEUNESSE

## LES CRÈCHES LES ACCUEILS DE LOISIRS LES TRANSPORTS SCOLAIRE

- Les accueils de la petite enfance sont multiples sur le territoire de la nouvelle agglomération : **crèches** municipales ou associatives, structures de **garderie** privées, relais et **maison d'assistantes maternelles**. Cette diversité va perdurer et offrir aux familles différents modes de garde modernes et accessibles. La fusion n'entraînera pas de changement de conditions (tarifs, horaires...)
- L'agglomération de Saint-Quentin organise et finance **5 lignes régulières de ramassage scolaire** permettant ainsi chaque jour à 110 enfants de rejoindre gratuitement 5 Regroupements Pédagogiques Intercommunaux. À l'avenir, l'agglomération sera compétente sur l'ensemble de son nouveau territoire pour la gestion des transports scolaires (à l'exception du transport des élèves handicapés) et des lignes régulières en lieu et place du conseil départemental. Ce service sera disponible dans toutes les communes en lien avec les maires et les présidents de syndicats d'école.

# LA TÉLÉCOMMUNICATION

## LA FIBRE ARRIVE CHEZ VOUS !

Plus performante que les réseaux actuels ADSL, la  **fibre optique offre un débit beaucoup plus élevé**. Grâce à sa vitesse de connexion, elle permet de télécharger ou d'envoyer des fichiers volumineux en un temps record.

Cette nouvelle technologie permettra également le développement de services innovants : **la télémédecine, le télétravail, l'e-santé, l'e-éducation, l'e-administration...**

Dans le cadre du Plan «**France Très Haut Débit**», l'opérateur ORANGE est en charge du déploiement de la fibre optique sur les 20 communes de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin. Pour les 19 communes de la communauté de commune de Saint-Simon, cette mission est assurée par l'USEDA, l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne.

Le rôle de la nouvelle agglomération est d'accompagner le déploiement de la fibre en concertation avec les communes en vue de couvrir l'ensemble des **36 500 foyers du nouveau territoire au plus tard en 2020-2021**.

# le büro

plug & work

du lundi au vendredi

10<sup>H</sup>00 / 19<sup>H</sup>00

## LE BÜRO : LE COIN DES INNOVATEURS

La Communauté d'agglomération de Saint-Quentin ouvre un nouvel espace convivial et accessible dédié à l'entrepreneuriat et l'innovation.

Installé au **104, rue d'Isle à Saint-Quentin**, LE BÜRO – Plug & Work : Lieu de travail à destination des start-ups, des entreprises innovantes, des jeunes talents d'aujourd'hui et demain, des étudiants, des indépendants.

Tarifs : 5€ la demi-journée / 8€ la journée / 99€ le mois

Tél. 03 23 60 10 45  
buro@agglomeration-saint-quentin.fr  
www.agglomeration-saint-quentin.fr

104 RUE D'ISLE 02100 SAINT-QUENTIN



Adoptons les comportements qui sauvent  
— Informez-vous, formez-vous : —  
[www.comportementsquisauvent.fr](http://www.comportementsquisauvent.fr)



SAPEURS • POMPIERS  
DE FRANCE





# POINT INFO HABITAT

**RÉALISER DES TRAVAUX ?**  
**RÉDUIRE VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE ?**  
**SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES ?**

**GRATUIT**

Venez rencontrer les acteurs locaux de l'habitat !  
Que vous soyez particulier ou professionnel du bâtiment, au **104, rue d'Isle à Saint-Quentin** !

**CONSEILS, INFORMATIONS RÉNOVATION**  
**APPRENTISSAGE DES ÉCO-GESTES...**

## HORAIRES D'ACCUEIL

**MARDI : 10h00 à 12h30 et de 15h30 à 18h**

**MERCREDI : 10h00 à 13h et de 15h30 à 17h30**

Permanences du **Picardie Pass Rénovation**  
Service public d'efficacité énergétique (SPEE) :

- **Lundi** : 13h30 à 16h30



Espace info énergie :

- **Lundi** : 10h à 12h
- **Mercredi** : 13h30 à 15h30

Permanences du **Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental** :

- **2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois** : 13h30 à 15h30

Tél. 03 23 60 10 40  
infohabitat@saint-quentin.fr



[www.agglo-saint-quentin.fr](http://www.agglo-saint-quentin.fr)

# Les 39 communes de la C32S et de la CASQ

## ANNOIS

Rue de la Mairie

Mardi de 17h30 à 19h

Jeudi de 17h30 à 19h

☎ M<sup>r</sup> Richard TELATYNSKI

Tél. 03 23 52 59 32

[annois.mairie@orange.fr](mailto:annois.mairie@orange.fr)

## ARTEMPS

5 rue du Canal

Lundi de 16h à 17h30

Mercredi de 16h à 17h30

Vendredi de 16h à 17h30

☎ M<sup>r</sup> Jean-Claude DUSANTER

Tél. 03 23 60 51 48

[artemps.mairie@wanadoo.fr](mailto:artemps.mairie@wanadoo.fr)

## AUBIGNY-AUX-KAISNES

36 rue Saint-Nicolas

Lundi de 17h à 19h15

Jeudi de 16h à 18h

Vendredi de 19h à 19h30

☎ M<sup>r</sup> Sylvain VAN HEESWYCK

Tél. 03 23 09 91 24

[aubignyauxkaisnes@orange.fr](mailto:aubignyauxkaisnes@orange.fr)

## BRAY-SAINT-CHRISTOPHE

2 rue de l'Eglise

Mardi de 18h15 à 20h15

☎ M<sup>r</sup> Benoît LEGRAND

Tél. 03 23 09 91 93

[mairie.braysaintchristophe@orange.fr](mailto:mairie.braysaintchristophe@orange.fr)

## CASTRES

30 rue de l'Ecole

Lundi de 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h

Samedi de 10h à 12h

☎ M<sup>r</sup> Jean-Marie ACCART

Tél. 03 23 62 55 44

[mairie.castres@wanadoo.fr](mailto:mairie.castres@wanadoo.fr)

## CLASTRES

Rue de Montescourt

Mardi de 10h à 12h

Jeudi de 16h à 19h

☎ M<sup>me</sup> Pierrette SWIECHOWIEZ

Tél. 03 23 63 31 34

[mairie.clastres@wanadoo.fr](mailto:mairie.clastres@wanadoo.fr)

## CONTECOURT

Place Raphaël-Wilbert

Mardi de 18h à 19h

Jeudi de 18h à 19h

☎ M<sup>r</sup> Roland MORTELLI

Tél. 03 23 60 54 22

[marie.contecourt@orange.fr](mailto:marie.contecourt@orange.fr)

## CUGNY

15 rue de l'Eglise

Mardi de 10h à 12h

Jeudi de 17h30 à 19h

Samedi de 8h à 10h

☎ M<sup>r</sup> Michel BONO

Tél. 03 23 52 50 28

[mairie.cugny@wanadoo.fr](mailto:mairie.cugny@wanadoo.fr)

## DALLON

Rue de Fontaine-les-Clercs

Lundi de 10h à 12h

Mardi de 16h à 19h

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 16h à 19h

☎ M<sup>me</sup> Myriam HARTOG

Tél. 03 23 62 27 12

[mairie.dallon@wanadoo.fr](mailto:mairie.dallon@wanadoo.fr)

## DURY

3 Grande Rue

Mercredi de 18h à 19h

Vendredi de 18h à 19h

☎ M<sup>r</sup> Alain RACHESBOEUF

Tél. 03 23 09 90 70

[mairie.dury02@wanadoo.fr](mailto:mairie.dury02@wanadoo.fr)

## ESSIGNY-LE-PETIT

273 rue de Saint-Quentin

Lundi de 17h30 à 18h30

Jeudi de 17h30 à 18h30

☎ M<sup>r</sup> Claude VASSEZ

Tél. 03 23 07 96 79

[mairieessignylepetit@orange.fr](mailto:mairieessignylepetit@orange.fr)

## FAYET

1 rue de Saint-Quentin

Lundi et jeudi de 10h à 13h

Mardi et vendredi de 13h30 à 16h30

Samedi de 9h à 11h

☎ M<sup>r</sup> Guy DAMBRE

Tél. 03 23 62 57 13

[mairie.fayet@wanadoo.fr](mailto:mairie.fayet@wanadoo.fr)

## FIEULAIN

1 rue de la Mairie

Mardi de 17h à 18h

Jeudi de 17h à 18h

☎ M<sup>r</sup> Jérôme LECLERCQ

Tél. 09 79 50 29 37

[mairiedefieulaine@wanadoo.fr](mailto:mairiedefieulaine@wanadoo.fr)

## FLAVY-LE-MARTEL

4 Place du Général de Gaulle

Du lundi au vendredi

de 10h à 12h et de 15h à 18h

☎ M<sup>me</sup> Danielle LANCO

Tél. 03 23 52 50 37

[marianne.mairie@wanadoo.fr](mailto:marianne.mairie@wanadoo.fr)

## FONSOMME

Grand'Place

Lundi de 18h à 19h30

Mercredi de 16h à 19h30

Vendredi de 16h à 19h30

☎ M<sup>r</sup> Christian PIERRET

Tél. 03 23 07 95 24

[commune.fonsommes@orange.fr](mailto:commune.fonsommes@orange.fr)

## FONTAINE-LES-CLERCS

Rue de Saint-Quentin

Lundi de 18h15 à 19h30

Jeudi de 18h15 à 19h30

☎ M<sup>me</sup> Guylaine BROUTIN

Tél. 03 23 67 39 24

[mairie-fontaine-les-clercs@alsatis.net](mailto:mairie-fontaine-les-clercs@alsatis.net)

## FONTAINE-NOTRE-DAME

37 Grande Rue

Du lundi au mercredi de 14h à 18h

Samedi de 8h à 12h

☎ M<sup>r</sup> Michel LANGLET

Tél. 03 23 07 97 07

[mairie.fontaine-notre-dame0085@orange.fr](mailto:mairie.fontaine-notre-dame0085@orange.fr)

## GAUCHY

8 avenue Adrien Renard

Du lundi au vendredi

8h-12h et 14h-18h

Samedi de 9h à 12h

☎ M<sup>r</sup> Jean-Marc WEBER

Tél. 03 23 08 72 72

[mairie@ville-gauchy.fr](mailto:mairie@ville-gauchy.fr)

## GRUGIES

29 rue de Picardie

Lundi 10h à 12h30 et 15h30 à 17h

Mardi de 10h à 12h30

Mercredi 10h à 12h30 et 15h30 à 18h

Jeudi et vendredi 10h à 12h30 et

15h30 à 17h

☎ M<sup>r</sup> Jean-Marc BERTRAND

Tél. 03 23 64 15 32

[mairie-de-grugies@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-grugies@wanadoo.fr)

## HAPPECOURT

2 place de la Mairie

Mardi de 14h30 à 16h

Jeudi de 11h à 12h30

☎ M<sup>r</sup> Damien NICOLAS

Tél. 03 23 60 53 66

[mairie.happecourt@wanadoo.fr](mailto:mairie.happecourt@wanadoo.fr)

## HARLY

755 rue Quentin-de-La-Tour

Lundi au Vendredi 8h30 à 12h

et 14h à 17h15

Samedi de 9h à 12h

☎ M<sup>r</sup> Bernard DESTOMBES

Tél. 03 23 68 45 91

[commune.harly@wanadoo.fr](mailto:commune.harly@wanadoo.fr)

## HOMBLIÈRES

5 rue André-Chartereau

Du lundi au mercredi 8h30 à 12h

Jeudi de 8h30 à 12h de 14h à 17h

Vend. Sam. de 8h30 à 12h

☎ M<sup>r</sup> Hugues VAN MAELE

Tél. 03 23 08 82 22

[mairie-homblieres@orange.fr](mailto:mairie-homblieres@orange.fr)

## JUSSY

Place de la Mairie

Lundi de 16h à 18h

Du mardi au vendredi

de 10h à 12h et de 16h à 18h

☎ M<sup>r</sup> Jean-Marie GONDROY

Tél. 03 23 63 23 27

[jussy.mairie@wanadoo.fr](mailto:jussy.mairie@wanadoo.fr)

## LESDINS

18 rue de Picardie

Lundi de 9h à 12h de 14h à 17h30

Mardi et jeudi de 14h à 19h

Mercredi de 8h30 à 13h

Vendredi de 14h à 17h30

☎ M<sup>r</sup> Fabien BLONDEL

Tél. 03 23 08 52 66

[mairie.lesdins@wanadoo.fr](mailto:mairie.lesdins@wanadoo.fr)

## MARCY

5 rue Florent Martigny

Mardi de 9h à 12h

Vendredi de 14h à 18h

☎ M<sup>r</sup> Étienne BOUTROY

Tél. 03 23 08 64 58

[commune-de-marcy@orange.fr](mailto:commune-de-marcy@orange.fr)

## MESNIL-SAINT-LAURENT

22 rue Grange-aux-Bois

Lundi de 18h à 19h30

Jeudi de 13h30 à 15h30

☎ M<sup>r</sup> Christian MOIRET

Tél. 03 23 08 69 27

[mairie.mesnil-st-laurent@wanadoo.fr](mailto:mairie.mesnil-st-laurent@wanadoo.fr)

## MONTESCOURT

LIZEROLLES

Place Léline

Du lundi au vendredi

de 08h à 12h et de 13h30 à 17h30

☎ M<sup>r</sup> Roland RENARD

Tél. 03 23 63 21 54

[mairiemontescourt@wanadoo.fr](mailto:mairiemontescourt@wanadoo.fr)

## MORCOURT

2 place Roger Renty

Lundi/mardi/jeudi/vendredi

de 13h30 à 18h

Mercredi de 9h à 12h

☎ M<sup>r</sup> Jean-Pierre MENET

Tél. 03 23 08 25 79

[mairiedemorcourt@wanadoo.fr](mailto:mairiedemorcourt@wanadoo.fr)

## NEUVILLE-SAINT-AMAND

18 place de la Mairie

Lundi de 8h30 à 12h

Mardi 8h30 à 12h et 17h à 19h

Du mer. au vend. de 8h30 à 12h

☎ M<sup>r</sup> Patrick MERLINAT

Tél. 03 23 68 41 54

[mairie.rouvroys@wanadoo.fr](mailto:mairie.rouvroys@wanadoo.fr)

## OLLEZY

8 rue des Mulquinières

Mardi de 16h à 18h

Mercredi de 17h30 à 18h30

Jeudi de 16h à 18h tous les 15 jours

☎ M<sup>r</sup> Alain VAN HYFTE

Tél. 03 23 09 94 66

[mairie.ollezy@wanadoo.fr](mailto:mairie.ollezy@wanadoo.fr)

## OMISSY

Rue du Roi

Lundi/jeudi 8h30 à 11h30

13h30 à 17h30

Mardi/vend 8h30 à 11h30

13h30 à 19h

☎ M<sup>r</sup> Christophe FRANÇOIS

Tél. 03 23 08 28 55

[ville.omissy@wanadoo.fr](mailto:ville.omissy@wanadoo.fr)

## REMAUCOURT

Rue des Prés

Lundi de 8h à 12h

Mardi de 14h à 19h

Vendredi 8h à 12h et 14h à 18h

☎ M<sup>me</sup> Anne CARDON

Tél. 03 23 08 52 82

[mairie.renaucourt@orange.fr](mailto:mairie.renaucourt@orange.fr)

## ROUVROY

2 rue Louis Planchon

Mardi 9h à 12h de 13h30 à 18h30

Mercredi de 9h à 12h de 14h à 18h

Jeudi de 13h30 à 18h30

Vendredi de 9h à 12h de 14h à 18h

☎ M<sup>r</sup> Philippe LEMOINE

Tél. 03 23 62 69 43

[mairie.rouvroys@wanadoo.fr](mailto:mairie.rouvroys@wanadoo.fr)

## SAINT-QUENTIN

Place de l'hôtel de ville

Lundi au vendredi de 8h à 12h

et de 13h30 à 17h30

Samedi de 8h30 à 12h

☎ M<sup>me</sup> Frédérique MACAREZ

Tél. 03 23 05 11 11

[allomairie@saint](mailto:allomairie@saint-quentin.fr)



03 23 06 30 06\*

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H30

**AGGLO' j'écoute**

UN NUMÉRO UNIQUE ET PRATIQUE

[agglojecoute@saint-quentin.fr](mailto:agglojecoute@saint-quentin.fr)



communauté d'agglomération  
de Saint-Quentin

[WWW.AGGLO-SAINT-QUENTIN.FR](http://WWW.AGGLO-SAINT-QUENTIN.FR)

\* PRIX D'UN APPEL LOCAL